

Réunion du 7 juillet 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOURBY, Monsieur Claude FROEHLY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Sébastien ZAEHEL, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDEL, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe MAURER

**N° CP/2014/445 -      Immobilier d'entreprises - 2121  
Réhabilitation du bâtiment ROCHE par l'IRCAD (Institut de Recherche contre les Cancers de l'Appareil Digestif)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- confirme le soutien départemental au titre du financement de la réhabilitation du bâtiment ROCHE, sur le site de l'Hôpital Civil, en site d'accueil d'entreprises du domaine des technologies biomédicales, en attribuant à l'Institut de Recherche des Cancers de l'Appareil Digestif (IRCAD) une subvention d'investissement de 750.000 €
- approuve le projet de convention de financement.

Elle autorise par ailleurs son président à signer la convention au nom du Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée

Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité  
Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140707-87801-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 16/07/14